

Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die
Gesamten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des
Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesamten
Naturwissenschaften

Band: 17 (1832)

Nachruf: Verdeil, François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sterblichen Menschen nicht etwa nur durch das Gefühl zu ahnen, sondern durch den Verstand zu erkennen möglich wird; diese Aussicht in die Geisterwelt ist unserm Verstande vergönnt, der ein ungenügsamer Thor wäre, wenn er in solchen Wundern des Geisterlebens auf Erden nicht die volle und sattsame Bürgschaft jener andern Wunder fände, die sich unsern vorangegangenen Freunden jetzt enthüllt haben. Und diese letztern nun nochmahls, wie können wir ihr Andenken besser ehren, wodurch mögen wir ihres Beifalls uns versicherter halten, als indem wir ihren edlen Vorbildern nachstreben und dafür sorgen, dass wie von ihnen so von uns etwas übrig bleibe, das lebendig fortwtrkend sey, für die Erweiterung der Wissenschaft und für Nutzen und Ehre des Vaterlandes.»

M. Doct. LOCHER-BALBER.

XXVI. François Verdeil, docteur en médecine, du canton de Vaud.

François Verdeil nâquit à Berlin en 1747. Son père et sa mère appartenaient à la colonie des Français, que la révocation de l'édit de Nantes avait forcés de chercher une autre patrie. Il fut d'abord destiné à suivre la carrière du génie militaire, et son père le plaça à Bâle chez le célèbre Jean Bernouilli, sous lequel il perfectionna ses études mathématiques. Sa famille ayant quitté Berlin pour se fixer à Lausanne, il l'y suivit, renonça à ses projets militaires et se voua à la médecine. Envoyé à Montpellier, il y suivit avec succès les divers cours, et obtint le grade de docteur; il avait alors 24 ans. De retour à Lausanne, il s'y établit comme médecin, et ne tarda pas à prendre dans la Faculté

la place distinguée qu'il a conservée jusqu'à la fin de sa longue carrière.

Il ne s'arrêta pas à la simple pratique ; il se livra avec ardeur aux études qui pouvaient le mettre en état de suivre les travaux et les progrès des écoles les plus célèbres de France , d'Allemagne et d'Angleterre , dont il visita plusieurs.

Après la mort de notre célèbre Tissot, il fut nommé, par le gouvernement de Berne, président du collège de médecine, première institution médicale qui ait pris naissance dans le pays de Vaud. Sous la République Helvétique, il fut nommé chef du bureau de santé vaudois, et chargé de l'organisation de la police sanitaire.—En 1799, il devint médecin en chef de l'armée helvétique, et fit, en cette qualité, la campagne qui se termina par la bataille de Zurich. Plus tard il fut nommé président du Conseil de santé du Canton de Vaud, place qu'il a conservée jusqu'à la dernière année de sa vie. Avant la création de ce dicastère, qui n'eut lieu que depuis l'acte de médiation, en 1803, il composa à lui seul le bureau de santé, et on lui doit toutes les mesures qui furent prises par l'assemblée provisoire et la chambre administrative du canton du Léman, pour prévenir le désordre que la crise révolutionnaire aurait pu amener dans cette partie importante de l'administration publique. Comme Président du Conseil de santé, il eut la plus grande part dans la confection des lois et réglemens, par lesquels il a été pourvu, d'une manière si remarquable, dans le canton de Vaud, à la police de santé des hommes et des animaux.

Il ne borna pas ses études et ses travaux à l'art de guérir. Doué d'une conception prompte, de la facilité de bien

classer ses idées et de les exprimer avec clarté, d'une activité peu commune, et entraîné par le besoin de la déployer, il fut l'un des hommes qui contribuèrent à faire sortir le petit pays de Vaud de l'état stationnaire auquel le peu de développement de ses institutions scientifiques et libérales semblait le condamner.

C'est ainsi qu'il fut, il y a 50 ans, l'un des fondateurs de la Société des sciences physiques de Lausanne, qui pendant plusieurs années produisit d'honorables résultats. Les 3 volumes in-4° qu'elle a publiés dans les années 1783 à 1788, renferment plusieurs mémoires de lui d'un grand intérêt, et qui font preuve de connaissances étendues et variées.

C'est ainsi encore qu'il présida la Société d'Emulation du canton de Vaud, qui prit naissance dès les premiers jours de notre émancipation, s'annonça sous les plus heureux auspices, et laissa dans les notices d'utilité publique, qui parurent en 1805, 1806 et 1807, un monument attestant ce qu'elle aurait pu devenir si les événemens politiques ne l'avaient pas arrêtée dans son élan.

En 1806, il fit partie de la première composition du Conseil académique du canton de Vaud, et aussi long-temps que ses forces lui permirent d'en seconder les travaux, il s'en montra l'un des membres les plus actifs et les plus utiles.

M. Verdeil ne cultiva, il est vrai, d'une manière spéciale aucune des branches des sciences naturelles, mais il avait sur toutes des connaissances générales, et se tenait au courant de leurs progrès et de leur littérature. Il fut du nombre des naturalistes vaudois qui se rendirent à l'invitation de son ami Gosse, et fondèrent à Genève, en 1815, la Société helvétique des sciences naturelles.

A l'âge de 82 ans, on le voyait jouissant de ses facultés intellectuelles, à un degré bien remarquable dans un âge aussi avancé, présidant assez habituellement le Conseil de Santé, et suivant avec intérêt les travaux de ses collègues, qui souvent avaient recours aux lumières qu'il pouvait encore répandre sur les cas difficiles. C'est ainsi qu'il arriva à sa 84^{me} année; alors un affaiblissement progressif altéra, tout à la fois, son physique et son moral; il tomba dans un marasme de corps et d'esprit, qui dura près d'un an, et se termina par une véritable euthanasie, le 21 février 1832.

La Société des sciences physiques de Lausanne a publié les mémoires suivans de M. Verdeil:

1^o Mémoire sur les brouillards électriques vus en juin et juillet 1783, et sur le tremblement de terre arrivé à Lausanne le 6 juillet de la même année.

2^o Observations et expériences faites à l'occasion d'un coup de foudre tombé sur la cathédrale de Lausanne le 12 août 1783.

3^o Observations générales sur le climat de Lausanne, et résultats des observations météorologiques faites en cette ville pendant l'espace des 10 ans (1763 à 1772.)

4^o Observations sur la constitution de l'air et sur les maladies qui ont régné à Lausanne pendant l'année 1783.

XXVII. François Wyder, contrôleur des postes du canton de Vaud.

François Wyder, originaire de Bettigen, au canton de Bâle, fut l'un des nombreux jeunes gens qui, à l'époque de la révolution suisse, cherchèrent à se placer dans les bu-